

Bulletin Municipal 2019-2020



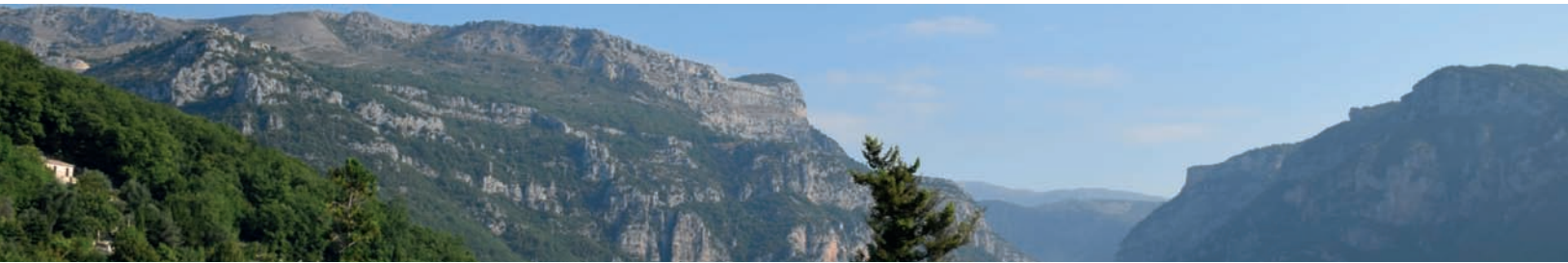
Le Bar sur Loup
Alpes Maritimes



Sommaire



2	Sommaire	17	Une jeunesse qui bouge
3	Éditorial	18 - 19	Le C.C.A.S.
4 - 5	Cadre de Vie	20 - 21	Assos en fêtes
6 - 7	Crèche Élise et Célestin	22 - 23	Une année festive
8 - 9	La Passerelle	24 - 25	Police Municipale
10 - 11	Vos services techniques	26 - 27	C.I.S.
12 - 13	Espaces Verts	28 - 29	Finances
14 - 15 - 16	Du côté de nos petits	30 - 31	État Civil



N° Utiles



Services Administratifs	Téléphone	Portable	Courriel
Accueil	04 92 60 35 70		accueil@lebarsurloup.fr
Urbanisme	04 92 60 35 81		urbanisme@lebarsurloup.fr
CCAS	04 92 60 35 72		ccas@lebarsurloup.fr
Cimetière	04 92 60 35 70		cimetiere@lebarsurloup.fr
Secrétariat du Maire	04 92 60 35 74		secretariat@lebarsurloup.fr
Habitat - Foncier	04 92 60 31 97		alice.gatineau@lebarsurloup.fr
Enfance - Jeunesse - Associations	04 92 60 31 92	06 33 13 16 26	service.enfance@lebarsurloup.fr service.assos@lebarsurloup.fr service.jeunesse@lebarsurloup.fr
Communication - Culturel	04 92 60 35 70	06 79 35 24 37	anne.blanchet@lebarsurloup.fr
État Civil - Elections	04 92 60 35 73		etciel@lebarsurloup.fr
Services Techniques	04 92 60 35 75		services.techniques@lebarsurloup.fr
Police Municipale	04 92 60 35 76	06 80 36 24 78	police.municipale@lebarsurloup.fr
A.S.V.P.		06 11 30 30 49	asvp@lebarsurloup.fr
Bibliothèque	04 93 09 27 25		biblio@lebarsurloup.fr
École Élémentaire	04 93 42 90 65		
École Maternelle	04 93 42 90 31		
Garderie scolaire		06 10 95 13 67	garderie@lebarsurloup.fr
BsL Ados			bslado@lebarsurloup.fr
Crèche	04 93 70 63 21		creche@lebarsurloup.fr

Éditorial

Chères Baroises et chers Barois,
Mesdames, Messieurs,

Cette année 2019 vient de s'achever avec deux épisodes d'intempéries d'une force rarement vue depuis des décennies, sans oublier l'épisode de canicule de l'été dernier. Ceci doit nous sensibiliser et nous faire réfléchir à l'avenir de nos enfants. Ces épisodes ne sont que des alertes de notre Terre-Mère et chacun doit prendre conscience, à son niveau, qu'il a un rôle important à jouer au niveau du réchauffement climatique.

Lors de ces deux événements où le plan communal de sauvegarde a été déclenché, les services techniques, administratifs, le Centre de Secours et la Gendarmerie ont été mobilisés, jusqu'à tard dans la nuit et je tiens à souligner la qualité de leur travail afin de garantir la sécurité des baroises et des barois.

Cette année a vu également l'ouverture de la crèche Élise et Célestin. Prévue, promise, attendue depuis longtemps..., il a suffi de s'atteler à la tâche, d'engager une belle réhabilitation de l'ancienne École des Garçons pour, qu'enfin, cette structure d'accueil des tout-petits fonctionne avec une équipe d'encadrement des plus professionnelle.

Le monde associatif barois va, très bientôt, prendre place dans la Passerelle, nouveau lieu inter-générationnel et inter-culturel, une réalisation aboutie après de longs mois de travail. Son inauguration est prévue en février et nous vous y attendons nombreux.

Le Plan Local d'Urbanisme, lui aussi enfin approuvé après 2 ans et demi de travail acharné, est à présent la bible sur laquelle le service de l'urbanisme peut s'appuyer. Ce projet global d'aménagement encadre l'avenir de notre commune et définit les règles du bien-vivre ensemble dans un souci de développement durable.

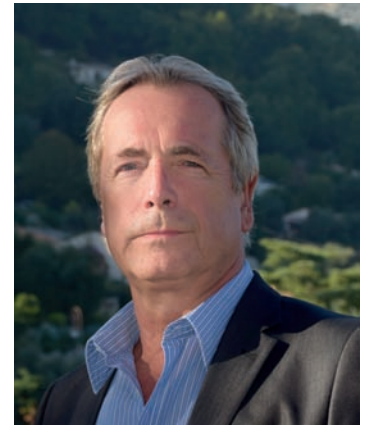
Quant au bigaradier, emblème de la commune, il va reflourir dans notre paysage grâce au partenariat bien engagé avec la société Mul Aromatiques. Maintenir cette tradition et la transmettre aux générations futures était un beau challenge à relever.

De ces années passées à vos côtés, tout d'abord en tant qu'adjoint aux finances et aux projets de 2014 à février 2017, puis en tant que maire, je garderai de précieux souvenirs d'épanouissement personnel, de satisfaction du travail collaboratif et de belles rencontres. J'en profite pour remercier chaleureusement l'ensemble des élus du conseil municipal et les différents services municipaux qui m'ont accompagné tout ce temps.

Au printemps prochain, un nouveau maire sera élu à la tête du conseil municipal. Puissent ses futures actions être empreintes de sérénité et d'humilité. Accompagner une commune est une mission fondamentale qui se doit d'être guidée en toute honnêteté, avec intégrité et bienveillance.

Je vous souhaite une année sereine, à l'écoute de l'autre et que les mots de Jacques Brel inspirent votre quotidien, vos actions et vos choix...

Avec tout mon dévouement.
Willy Galvaire, Maire du Bar sur Loup.



*"Je vous souhaite de souhaiter.
Je vous souhaite de désirer.
Le bonheur, c'est déjà vouloir.
Comme en droit pénal, l'intention vaut l'action.
Le seul fait de rêver est déjà très important.
Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir.
Et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.
Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer,
et d'oublier ce qu'il faut oublier.
Je vous souhaite des passions.
Je vous souhaite des silences.
Je vous souhaite des chants d'oiseaux
au réveil, et des rires d'enfants.
Je vous souhaite de respecter
les différences des autres
parce que le mérite et la valeur de chacun
sont souvent à découvrir.
Je vous souhaite de résister
à l'enlissement, à l'indifférence et aux
vertus négatives de notre époque.
Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer
à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour,
car la vie est une magnifique aventure et
nul de raisonnable ne doit y renoncer
sans livrer une rude bataille.
Je vous souhaite surtout d'être vous,
fier de l'être et heureux,
car le bonheur est notre destin véritable."*

Jacques Brel (1^{er} janvier 1968)

Cadre de vie

Un P.L.U. finalisé

L'année 2019 aura été celle de la finalisation de notre Plan Local d'Urbanisme.

Totalement repris à zéro courant 2017, le P.L.U. a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 26 septembre dernier.

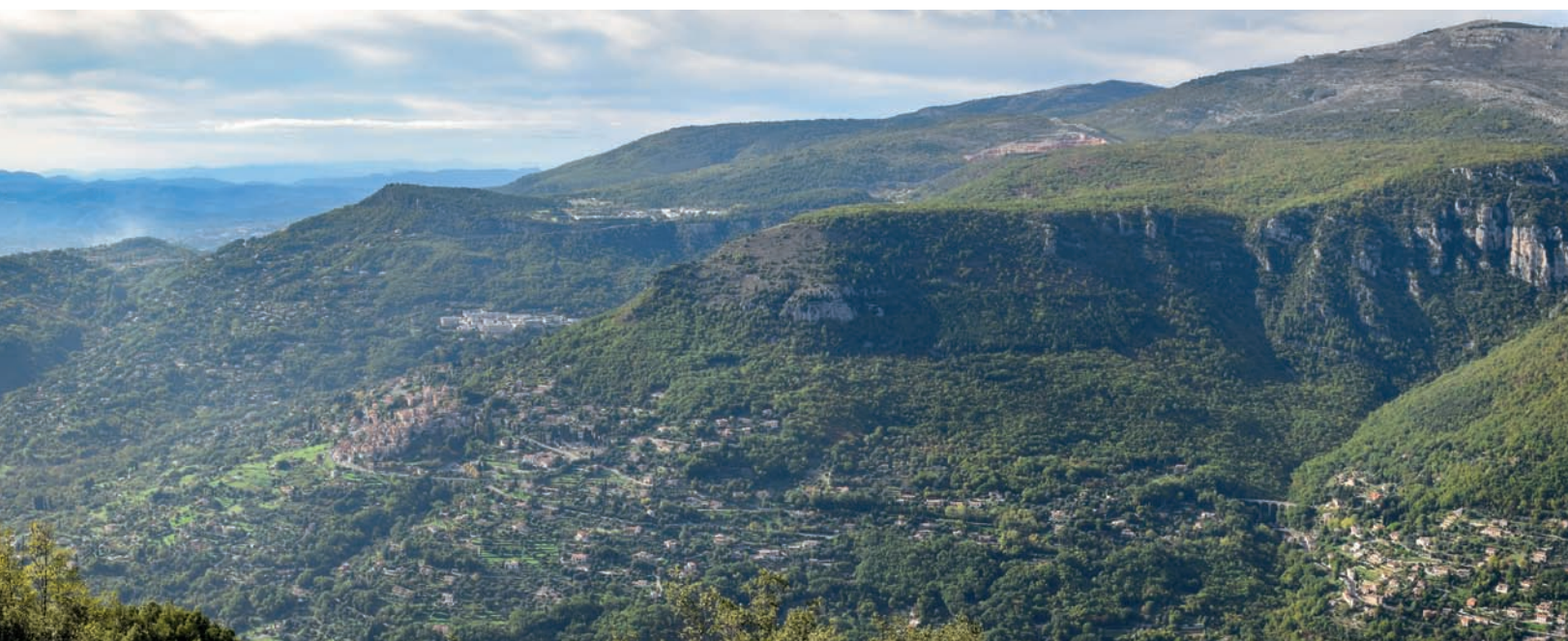
Deux années de travail au cours desquelles ont été étroitement intégrées les personnes publiques et la population.

De nombreuses réunions ont été nécessaires afin de parvenir à un document co-

hérent au regard des contraintes imposées par les réglementations en vigueur, notamment les plans de prévention des risques et la protection des monuments historiques.

En effet, plusieurs réunions publiques de présentation à la population et plus de 20 réunions de travail avec les élus et les différentes institutions se sont tenues afin d'élaborer ce P.L.U.

Le P.L.U. de la commune est consultable sur le site www.lebarsurloup.fr.



Site Patrimonial Remarquable

Afin de protéger le patrimoine historique architectural et paysager de notre commune, la collectivité s'est engagée depuis 2018 dans une étude sur la création du Site Patrimonial Remarquable.

Le S.P.R. est une servitude d'utilité publique s'imposant aux documents d'urbanisme qui se substitue de droit à la Z.P.P.A.U.P. Après concertation des services de l'état, il

est apparu opportun de conserver le périmètre existant de l'ancienne Z.P.P.A.U.P. , dont le règlement datait de 1990.

Le travail consistera alors à fixer les nouvelles règles applicables dans ce périmètre, afin de concilier la protection de l'architecture et des paysages avec leur nécessaire modernisation et réhabilitation.

Rénovation de logements communaux

La loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (dite loi S.R.U.), impose aux communes de plus 3500 habitants de disposer de 25% de logements sociaux sur leur territoire.

Afin d'anticiper cette obligation, le Programme Local de l'Habitat de la C.A.S.A, fixait comme objectif la création de 8 logements locatifs par an sur notre commune.

Pour répondre aux besoins et à la demande locale en matière de logements locatifs, la commune a décidé de réhabiliter son propre patrimoine et de réaliser des travaux de rénovation et d'amélioration de l'immeuble «Annexe Gendarmerie» comprenant trois logements, afin de les conventionner en logements sociaux.

Une belle réalisation suivie par les services communaux.



Avant



Après



La Crèche



L'équipe pluridisciplinaire de la crèche au grand complet lors de l'inauguration de la structure en août 2019.

En amont de son ouverture début septembre, tous les agents ont participé à une série de réunions de cadrage et d'organisation.

Ces préparatifs indispensables avaient pour but d'accueillir au mieux les familles et les enfants dans un souci de respect de leur individualité et de leurs besoins.

La crèche Élise et Célestin accueille aujourd'hui 34 enfants de 3 mois à 2 ans et 10 mois.



Des activités au fil des saisons

Depuis son ouverture les enfants ont participé à la Semaine du Goût avec, chez les bébés, la découverte des agrumes et des épices, de la peinture alimentaire tandis que du côté des moyens/grands, il s'agissait de découvrir différentes odeurs, de confectionner un gâteau ou de réaliser une foccacia.

Différents ateliers d'automne s'en sont suivis avec la découverte des feuilles d'automne pour les bébés. Les moyens/grands ont pu se déguiser et participer à une séance photo pour ceux qui le souhaitent. Ils ont également pu réaliser des collages en papier crépon ou manipuler des feuilles d'automne de différentes couleurs et des pommes de pins : des découvertes tactiles très appréciées.

L'année s'est clôturée avec un spectacle de Noël, suivi d'un goûter. Un temps de rencontre qui a permis de sympathiques échanges entre parents, enfants et professionnels.



Élise et Célestin



Une ouverture imminente !

Il aura fallu plus de 15 mois de travaux pour surmonter toutes les difficultés inhérentes à la rénovation de ce bâtiment patrimonial.

En effet, la résolution de problèmes structurels, fréquents pour la partie gros-œuvre, ainsi que la défaillance de certains prestataires, ont retardé quelque peu l'aboutissement de ce projet.

Mais, grâce à la ténacité de l'équipe de maîtrise d'œuvre et à celle de la plupart des en-

Derrière elle, l'ancien hospice a lui aussi été complètement repensé : rénovation des planchers, des murs et des sols dans sa partie centrale, en conservant l'architecture de l'escalier patrimonial.

En revanche à l'arrière du bâtiment, tous les planchers et les distributions des salles ont été reconstruits pour dégager de grands volumes.

L'architecte Philippe Donjerkovic a fait le



treprises qui ont fait preuve de conscience professionnelle, «La Passerelle», nouvelle maison des associations du Bar sur Loup, s'apprête à accueillir les activités de loisirs de la commune.

Ce seront 870 m² de locaux en grande partie inusités depuis 1996, qui vont reprendre vie et permettre de redynamiser le centre du village.

En effet la chapelle des sœurs Trinitaires, entièrement rénovée, a retrouvé ses couleurs originelles illuminées par la clarté des nouveaux vitraux et a vu ses décors préservés et restaurés.

choix de matériaux nobles et de qualité pour créer l'ambiance conviviale qui ne va pas manquer de régner dans ces lieux d'activités culturelles, sportives, de loisirs et de partage intergénérationnel.

Pour rappel, des bureaux communs, des salles de réunions partagées, un office, un dojo, une salle pour loisirs créatifs, une salle de danse et de gymnastique, une salle d'arts martiaux «doux», une bibliothèque-ludothèque, des salles de musique, etc... seront proposées à la trentaine d'associations barroises concernées par ces activités.

Un planning serré

Le service bibliothèque, le service projet et le service associations ont eu du pain sur la planche pour construire le planning d'occupation de «La Passerelle».

L'objectif était de proposer en priorité aux associations baroises existantes le même niveau de prestation, dans des locaux bien plus adaptés à la pratique de leur activité. Chaque association a reçu un exemplaire du planning prévisionnel et il reste à le finaliser avant l'ouverture, avec de menues adaptations. S'en suivront la signature des conventions d'utilisation de ces nouveaux locaux

tout neufs, le but étant que chacun respecte les lieux et qu'une synergie se crée pour le bien vivre-ensemble dans cet environnement prometteur.



Photo Atelier Donjerkovic

Une bibliothèque toute neuve

Le 2^{ème} étage de La Passerelle va accueillir la bibliothèque municipale. Dans un espace entièrement repensé, coloré et chaleureux, vous y retrouverez Jennyfer et Martine pour le prêt de livres, de jeux et pour des ateliers autour de la lecture, à destination des plus jeunes. «L'Oranger de pages en pages», les «Dessins hors du cadre» et les «Grimoires» ont été des événements qui ont fait le plein en 2019. Nul doute que ceux de 2020 vont rencontrer un grand succès dans ce nouveau lieu propice aux rencontres et à la créativité...



Vos services techniques

Éclairage Public

Le basculement des éclairages publics sur la technologie led est très bien avancé. Les modules pour les lanternes de style sont arrivés et leur pose sur le point de débuter (voies départementales et village).

Le premier recul sur cette opération permet de constater que les différents objectifs sont bien remplis :

- Améliorations techniques avec une efficacité adaptée aux besoins, un flux lumineux dirigé vers le sol, des appareillages mieux protégés, une maintenance réduite,...



Lanterne de gauche à éclairage led

- Uniformisation de la couleur ambrée, moins agressive pour l'environnement (disparition des ampoules blanches au mercure, impact sur les insectes,...).

- Réduction de la pollution lumineuse et réduction énergétique avec des puissances nécessaires nettement moindres tout en conservant la même efficacité ce qui se traduit par une très nette diminution des dépenses.

Cette opération est de l'ordre de 200.000 € pour environ 650 points lumineux. L'aide financière, portée par le PNR des Préalpes d'Azur, s'élève à 65% de ce montant.

Voirie et Réseaux

Quelques opérations réalisées en 2019 :

- Reconstruction d'une partie du mur de soutènement le long de l'avenue Amiral de Grasse (46.000 €).

- Mise en place d'un plateau ralentisseur sur l'avenue Amiral de Grasse (7.500 €).

- Renouvellement d'une partie du réseau des eaux usées sur l'avenue Amiral de Grasse (56.000 €).

- Extension du réseau des eaux usées sur une partie du chemin des Servions (12.300€).

- Couverture du caniveau pluvial sur une partie du chemin de St Jean par des grilles sur mesure. Cela permet un meilleur croisement des véhicules tout en conservant le petit ruisseau qui coule dans le caniveau et qui fait partie de notre patrimoine (10.000 €).

- Amélioration esthétique du croisement des chemin des Vergers et chemin de St Jean (10.000 €).

- Pose d'une glissière sur la partie haute du chemin de l'Escure en partenariat avec la commune de Châteauneuf afin d'éviter les chutes de véhicules et rassurer bon nombre de conducteurs (4.300 €).



On ne circulera plus à pied sur la RD2210 grâce au nouveau trottoir

- Reprise du revêtement dégradé sur le bas du chemin de Ste Anne (7.300 €).

- Création d'un trottoir le long de la départementale, entre le chemin de Châteauneuf (sortie chemin de St Michel) et le parking dit Maréchal (entrée d'agglomération) afin de sécuriser le cheminement des piétons. Indirectement, cette opération permet de requalifier «l'entrée de ville». Les dépenses, initialement partagées entre la commune et le département, ont finalement été intégralement portées par ce dernier pour un montant de 80.000 € environ. Ce cheminement sera prolongé jusqu'à l'usine Mane dans les prochains mois.

Aménagements divers

Autres aménagements significatifs et profitables à tous :

- Divers aménagements sur le site de la Papeterie réalisés en limitant au mieux l'impact sur le milieu naturel. Une passerelle est à l'étude pour franchir le Riou depuis le chemin de St Pierre et accéder à la Papeterie en limitant les cheminements piétons sur une chaussée étroite.
- Construction d'une nouvelle fosse septique pour la maison du Tilleul (terrain de la Ferrage) avec refoulement vers le réseau collectif afin de ne pas obérer les terrains mis à disposition pour les plantations des bigaradiers.

- Rénovation intérieure des trois appartements de l'annexe gendarmerie afin de les intégrer dans notre programme de logements sociaux. La Casa apporte une aide financière à hauteur de 30% du montant.
- L'illumination de nos rues pour les fêtes de fin d'année a été repensée. Les décors ont été loués et certains, dont le stockage est possible dans nos locaux, achetés.
- Rafrâichissement des peintures dans plusieurs locaux de l'école ainsi que pose de volets dans les appartements de la gendarmerie.



Une salle polyvalente vitaminée

Une présence quotidienne sur le terrain

Ce tour d'horizon ne serait pas complet sans parler de l'énorme travail accompli par nos agents tout au long de l'année et dans tous les domaines, comme par exemple :

- La rénovation des toilettes extérieures de l'école maternelle.
- L'aménagement de la Papeterie.
- De nombreux élagages.
- L'entretien de tous les bâtiments communaux.
- La pose intégrale des illuminations.
- La mise en place de nos manifestations, leur sécurisation et leur rangement.
- Leur implication, nuit et jour, dans les événements climatiques intenses.



Intervention des S.T. lors des intempéries de décembre 2019



Une 2^{ème} Fleur pour la commune !

En 2007, le jury régional du label "Villes et Villages Fleuris" avait accordé une 1^{ère} Fleur au Bar sur Loup. Après son passage dans le village en septembre dernier, ce même jury a décidé de récompenser la commune pour la qualité du travail accompli en lui attribuant une 2^{ème} Fleur, juste reconnaissance de la qualité de notre environnement et des efforts consentis.

Ce label contribue à renforcer l'image de notre commune qui bénéficie de nombreux atouts, dont un patrimoine naturel exceptionnel à préserver et à valoriser. L'obtention du label est aussi le fruit du travail de toutes celles et ceux qui participent à la préservation de ce patrimoine naturel et à l'embellissement de notre commune: équipe des espaces verts et autres services investis de la commune, associations, habitants... En effet, le jury ne s'attache pas uni-

quement à évaluer la qualité du fleurissement mais également la gestion environnementale des sites, la stratégie d'aménagement, l'animation touristique, les actions pédagogiques mises en œuvre et la qualité de l'espace public. Au total 60 critères sont notés par le jury pour l'attribution de ce label qui a su évoluer avec les attentes des citoyens.

Obtenir une seconde fleur est une reconnaissance du travail effectué par nos équipes, bravo à toutes et tous !

Espaces Verts

L'embellissement du cimetière

Un des objectifs de l'année pour le service espace vert a été de réhabiliter le cimetière communal. Les concessions, reprises par la collectivité, ont fait l'objet d'une rénovation avec mise en place d'un mélange de graviers roses et blancs.

Les allées de la zone du nouveau cimetière ont été refaites sur le même principe et le jardin du souvenir a lui aussi fait l'objet d'une rénovation.

Enfin, plusieurs bancs ont été installés à différents endroits ainsi que des mains courantes afin de faciliter le déplacement des personnes dans notre cimetière en restanques.



Un exemple d'évolution : l'entrée de ville Yorktown

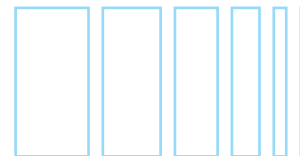
Depuis la création du carrefour en 2013, le service espaces verts n'a eu de cesse d'améliorer l'aménagement paysager de ce site. Le talus a fait récemment l'objet de nouvelles plantations : gauras, géraniums, theucrums, dimorphotecas, choisias, lantanas rampants,...

La partie située en face des nouvelles plantations (au niveau de l'olivier) va faire l'objet d'un réaménagement avec graviers blancs et briques concassées, ainsi que des massifs fleuris afin d'embellir l'espace.





Du côté de nos petits



Les CM2 du groupe scolaire font du ski !

Mais pas que...!

Du 21 janvier au 1^{er} février 2019, les élèves de la classe de CM2 d'Olivier Galliot sont partis en classe de neige à Valberg.

Au programme de ces 12 jours, le matin classe (matières fondamentales), ski l'après-midi et veillées le soir.

Les élèves et leur maître étaient hébergés dans un centre très fonctionnel géré par le Département, le Chalet de l'École des Neiges. Les activités choisies et le rythme soutenu des journées ont permis aux élèves de passer un séjour inoubliable, très riche tant sur le plan pédagogique que sur le plan émotionnel. Ce ne fut pas facile pour tous de quitter les parents pendant 12 jours !

Mais tout le monde a vécu un séjour mémorable avec la valise pleine de souvenirs d'une école pas comme les autres.

Pour 2020, Mr Galliot renouvellera l'expérience avec sa classe, pour le plus grand plaisir de nos enfants !



A la pointe de l'informatique

Après l'achat des PC fixes des enseignants et des vidéoprojecteurs, le service municipal scolaire a procédé cette année au renouvellement du parc informatique de l'école élémentaire afin que les enfants puissent utiliser des outils performants adaptés à leur scolarité.

L'école dispose désormais de quinze nouveaux ordinateurs portables.

Cet investissement entre dans le cadre d'un plan de développement du numérique dans les écoles, permettant une nouvelle forme d'apprentissage et de partage des savoirs.

Noël en chansons

Le vendredi 13 décembre a eu lieu la traditionnelle Chorale de Noël de l'école élémentaire. Encore une belle réussite pour ces petits chanteurs en herbe devant un public de plus en plus nombreux.

S'en est suivi le traditionnel partage convivial de vin chaud et chocolat chaud que les parents d'élèves de l'A.B.P. avaient préparé.

Encore merci à eux et à tous ceux qui participent à la réussite de cet événement.



Du côté des Filous

L'accueil de loisirs permanent fonctionne sur toutes les périodes : périscolaire, mercredis récréatifs, petites vacances, vacances d'été.

Le service jeunesse organise et anime tous ces temps d'activités ouverts à tous les enfants de 3 à 12 ans. Découvertes, expériences personnelles et/ou collectives et épanouissement dans le respect des autres sont au programme.

L'équipe d'animation s'appuie sur un projet éducatif en phase avec la politique jeunesse de la commune et un projet pédagogique propre à la structure. On peut noter les animations intergénérationnelles organisées avec la Maison de Retraite des Orangers : animations loto, spectacles, goûters,...



L'équipe d'animation



Tout est une question d'équilibre



Les Filous préparent Carnaval





Les Ateliers Développement Durable

Cette année, les ateliers pédagogiques «développement durable» ont pris une grande place dans notre structure enfance et jeunesse.

Le but : associer les enfants aux initiatives et aux acteurs éco-citoyens du village.

Ces ateliers se déroulent avec la participation des enfants du péri et de l'extra-scolaire en relation avec des associations de notre territoire qui ont des compétences en lien avec l'environnement, dans un esprit de solidarité et de mieux vivre ensemble.

Un exemple : un abri pour les oiseaux.

Sous l'impulsion de Nature et Partage et avec l'aide de Patrick Richard de la Ligue de Protection des Oiseaux, nous avons fabriqué des nichoirs permettant aux oiseaux de s'abriter ou de se mettre hors d'atteinte des divers prédateurs.

Les nichoirs ont ensuite été installés sur le site de la Papeterie.



Les Fruits et Légumes à l'honneur !

Avec les enfants de l'accueil de loisirs, nous avons re-placé la nature au cœur de nos activités et décidé de créer un potager. L'objectif étant de montrer que les produits locaux peuvent jouer un rôle crucial dans nos vies en nous aidant à mieux nous nourrir.

Mais attention, jardiner « ça se cultive », c'est aussi avoir des responsabilités et être rigoureux quotidiennement dans le suivi des plantations.

Et pour mieux comprendre tout cela, nous avons visité le champ de l'association des Petits Loups Maraîchers qui se trouve à la Papeterie accompagné par son président, Thierry Dumontel. Il nous a expliqué son organisation pour permettre à ses cultures de croître tout au long de l'année. Ainsi, les enfants ont pu commencer leurs plantations dans plusieurs bacs de jardinage, installés dans l'enceinte du groupe scolaire.



Une jeunesse qui bouge



Que faire lorsque
l'on a entre 11 et 17 ans
au Bar sur Loup ?
Rejoindre le BSL Ados !



Le BSL Ados est un accueil de loisirs pour les 11-17 ans qui propose pour chaque période de vacances un programme d'animations et de sorties répondant aux attentes des ados. Convivialité et solidarité au sein du groupe sont les valeurs mises en évidence lors de leur participation aux projets proposés. Le mini-camp à Caille en juillet, pour lequel les jeunes étaient responsables de l'organisation et du bon déroulement du séjour, en est un exemple. Ils y ont découvert les joies de la spéléologie, de l'accrobranche et les nuits sous un tipi avec veillées sous les étoiles. Porté par un groupe pilote composé de plusieurs jeunes, le BSL Ados propose des at-

liers culinaires et des activités ludo-sportives pour les vacances.

Les ados travaillent également à la réalisation d'un futur mini-camp au ski au Val d'Allos, pour les vacances de février 2020.

Suite aux intempéries qui ont endommagé leur local, le BSL Ados profitera d'emménager dans de nouveaux locaux beaucoup plus spacieux, laissés libres par la trésorerie, dès les prochaines vacances scolaires.

Un nouvel espace qu'ils devront s'approprier selon leurs idées ! Pour cela, se rapprocher de Jimmy ou du Facebook BSL Ados.

A l'étude : billard, salle de projection, salle de musique et toutes autres idées d'activités, manuelles, sportives ou sorties,...



Le C.C.A.S.

Son fonctionnement

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative ainsi que dans les actions et activités sociales. Il est géré par un Conseil d'Administration composé du maire, de 4 élus et de 4 membres désignés par le maire parmi des associations à vocation sociale oeuvrant

auprès des familles, des personnes âgées, des retraités, des personnes handicapées,... Avec un budget autonome, ses moyens financiers sont néanmoins relativement limités. Ses recettes sont constituées d'une subvention de fonctionnement versée par la commune, de dons et des participations des usagers au service du portage de repas à domicile.



Heureux de se retrouver...



...au Repas Champêtre de la Papeterie



Après-midi récréative aux Caves du Château



Repas de Noël du 14 décembre dernier



Plus de 120 convives étaient réunis



En musique !

Des missions très diversifiées

Le C.C.A.S peut apporter divers renseignements et conseils dans tous les domaines de l'aide sociale. L'instruction des dossiers de demande de logements sociaux occupe une partie importante de ses activités. Son rôle consiste à aider les demandeurs à constituer leur dossier, lequel est ensuite transmis au Service Logement de la C.A.S.A., lien entre nous et le bailleur H.L.M.

Outre ses diverses missions obligatoires légales, le C.C.A.S. intervient, dans le cadre de ses missions facultatives, auprès des personnes ou des familles en difficulté domiciliées sur son territoire.

Cette année encore il est venu en aide à certaines familles en prenant en charge une partie des frais liés à la restauration scolaire ou à la fréquentation du centre de loisirs. Des bons alimentaires ont également été délivrés à des personnes qui se trouvaient dans une situation financière difficile ou en attente de l'ouverture de leurs droits.

En ce qui concerne le service de portage de repas à domicile (qui s'adresse aux personnes âgées ou aux personnes ayant des difficultés à préparer leurs repas), le C.C.A.S. est intervenu en prenant en charge une partie du prix facturé par notre prestataire (prix d'un menu complet 8,49 euros à ce jour). Cette participation varie, en fonction des revenus des bénéficiaires. Elle peut aller jusqu'à 60 % du prix du repas.

Des aînés choyés

Très sensible aux Aînés de notre village, et toujours dans l'idée de favoriser les rencontres et de créer du lien social, le C.C.A.S. a convié, cette année encore, toutes les personnes âgées de plus de 70 ans à deux repas :

- le repas champêtre, le 15 septembre dernier sur le site de la Papeterie
- le traditionnel repas de fin d'année qui a eu lieu dans les Caves du Château, le 14 décembre. Un joli colis de Noël a été distribué ou livré à toutes les personnes qui n'ont pu se rendre au repas de Noël. Ces rendez-vous toujours très appréciés ont rencontré un très grand succès. Vous êtes de plus en plus nombreux à y participer.

Une nouveauté, cette année : une après-midi récréative a été offerte dans le cadre de la Semaine Bleue. Gérard et Monique vous ont proposé un spectacle « âge tendre » qui s'est terminé autour d'un chocolat chaud.



Assos en fêtes !



Concert Yuliya Dzyuba par Loup Ravi - 17 mars



Papet Nordic de l'Athlétic Phillipides - 30 mai



10^{ème} Journée Nature et Partage - 1^{er} juin



Auditions et Concert d'Espace Musica - 15 juin



Bal de l'Amicale des Sapeurs Pompiers- 13 juillet



Récital Eunsley Park et Bruno Robilliard par Loup Ravi - 24 août



Marché des Métiers d'Art par les Artistes Barois - 1^{er} septembre



Vide-grenier de l'Amicale des Sapeurs Pompiers - 29 septembre



Boum Halloween de l'A.B.P. - 31 octobre



Fête de l'Automne des Petits Loups Maraîchers - 10 novembre



Soirée Disco de l'A.B.P. - 16 novembre



Exposition Célestin Freinet des Aubarnencs - 22 au 24 novembre



Concert Canté Music - 6 décembre



Thé Dansant des Festins Barois - 7 décembre



Tout au long de l'année l'U.N.C. et le Souvenir Français organisent des cérémonies patriotiques. Photo ci-dessus : l'Appel du 18 juin avec la participation de la classe de CM2 du Groupe Scolaire

Merci, merci, merci !

Les associations de la commune n'ont pas chômé tout au long de l'année et leurs rendez-vous festifs n'ont pas manqué.

La municipalité tient à adresser tous ses remerciements à l'A.B.P., l'Amicale des Sapeurs Pompiers, les Artistes Barois, l'Athlétic Phillipidès, les Aubarnencs, Canté Music, Espace Musica, les Festins Barois, Loup Ravi, Nature et Partage, les Petits Loups Maraîchers, les Rendez-vous du Loup, le Souvenir Français et l'U.N.C. pour tous ces temps forts ainsi que le CdJ Football et le Judo Club pour avoir tenus les buvettes lors des manifestations communales. Sans oublier Cent pour Sang pour les dons du sang organisés régulièrement.

Un grand coup de chapeau à tous !

Une année festive



Concert Virginie et Bruno Robilliard - 1^{er} mars



Fête de l'Oranger - 22 avril



Concert Sunny Swing - 26 avril



Saint Jean - 21 juin



Saint Jean - 22 juin



Cuivres du Philharmonique de Nice - Estivales du 9 juillet



Exposition de Marie-Cécile Dor - 13 au 20 août



Concert Alexia Moreno Quartet - 17 juillet



Exposition de Odette Germe - 22 au 27 juillet



Compagnie Antonin Artaud - Estivales du 2 août



Exposition des Ateliers de La Gaude - 4 au 18 août



Frères d'Irlande Papet Rock - 10 août



Stéphane Guérin raconte Pagnol - Estivales du 17 août



Journée de la Marine - 22 septembre



Concert Duo Vibrations - 16 novembre



Noël au Village - 15 décembre

Elles furent plurielles et ont réuni toutes les générations. Expositions, concerts pop-rock ou classique, pièce de théâtre ou fêtes traditionnelles, les manifestations baroises organisées par le service culturel ou celles

présentées par le Conseil Départemental dans le cadre des Estivales, ont rythmé l'année pour le plus grand plaisir des spectateurs et des intervenants. Un merci chaleureux à tous !



Éric Espiè, Brigadier chef Principal



Édouard Gimeno, A.S.V.P.

Proximité

Présente sur tous les fronts de par la diversité de leurs missions, la police municipale a encore cette année amélioré et conforté votre bien vivre sur la commune tant sur le plan de la sécurité, que de la proximité avec les administrés.

Un résultat positif car il a été constaté cette année plus de respect, par les administrés, des règles en matière de stationnement et une légère amélioration des incivilités à l'environnement mais tout n'est pas encore gagné... Il y a encore des irréductibles qui, faisant fi des réglementations, dérogent aux règles établies.

Les deux agents du service ne peuvent être présents partout et tout le temps. Cependant, ils continueront leurs patrouilles afin de veiller encore à améliorer notre bien être dans la commune.



En plus des missions de sécurisation des entrées et sorties du groupe scolaire, la police municipale a été présente, pour votre sécurité, sur les différentes manifestations organisées par la commune et continuera à le faire.

Nos agents ont fortifié leur relation auprès de la population, répondant à leurs demandes, à leurs nombreux appels téléphoniques et ce parfois en dehors de leur temps de travail.

A ce sujet, notez que le week-end ou la nuit, vous avez la possibilité de contacter la Brigade de Gendarmerie du Bar sur Loup au 04 93 42 40 06.

Environnement

Les dépôts sauvages : des actes d'incivisme qui font, hélas, encore partie de notre paysage ! C'est pourquoi en 2019, après une campagne de signalisation, la police municipale a mené des opérations de verbalisation qui ont conduit au dressage d'amendes de police.

Nous ne le rappellerons jamais assez : l'abandon sauvage de déchets par des particuliers ou des entrepreneurs n'a aucune raison de persister car la totalité des déchets, ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants, dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée, joignable par simple appel téléphonique. Vous connaissez tous la difficulté à régler cet incivisme et nous comptons encore sur vous pour nous aider dans ce domaine.

En matière de protection contre les incendies, la police municipale reste aussi à votre service. En effet, nombre d'administrés ont suivi nos demandes et nos recommandations pour les élagages, les tailles de haies et les débroussaillages.



Urbanisme

Dans le cadre du contrôle de conformité, plusieurs procédures contentieuses ont été engagées et sont actuellement en cours. Pour permettre à notre beau village de continuer à se développer en harmonie, nous vous demandons de respecter les engagements que vous prenez dans vos demandes d'autorisations d'urbanisme. Les règles s'appliquent à tous !

Sécurité Routière

Cette année, la verbalisation au stationnement a encore baissé, démontrant un réel respect des règles mises en place par la commune : rallongement de la durée des zones bleues, création d'une place P.M.R. et de places de stationnement pour les deux roues. La circulation sur certains secteurs reste encore à améliorer. En effet, vitesse excessive ou infraction à la signalisation routière restent des comportements dangereux inacceptables pouvant mettre en danger nos concitoyens.



Avec 3 interventions par jour en moyenne, les 50 sapeurs pompiers volontaires du Bar sur Loup seront intervenus près de mille fois en 2019 ! 85% des interventions concernent le secours à personnes et les accidents de circulation. Les feux représentent environ 5% de leurs activités mais cela reste les interventions les plus longues et les plus dangereuses. Le reste est consacré à des opérations diverses et à celles concernant les risques technologiques.

Le matériel évolue chaque année et il est régulièrement renouvelé.

Ainsi, en 2020, un nouvel engin sera affecté à la caserne du Bar sur Loup. Il s'agit d'un Camion-Citerne pour Feux de Forêts emportant 4000 litres d'eau et disposant d'un canon. Cet engin à motricité 4x4 pourra rouler dans des zones difficiles d'accès et il sera armé par 4 sapeurs-pompiers.

Leur devise : « Courage et Dévouement »



Notre caserne effectue beaucoup d'interventions, elle est dynamique et nous sommes heureux de voir que notre hiérarchie en a conscience et fait le maximum pour que notre équipement soit le plus moderne possible. L'équipement individuel et la formation permettent, chaque année, à nos pompiers d'être de plus en plus performants.

Actuellement, le parc matériel roulant est composé de 11 véhicules et de 2 remorques. Particularité du Centre d'Incendie et de Secours du Bar sur Loup, il est le siège de la

section opérationnelle spécialisée Groupe de Sauvetage Animalier. Cette année encore, cette équipe est intervenue une centaine de fois sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes mais également au profit du département du Var afin d'assurer le sauvetage d'une grande variété d'animaux.

En 2019, deux interventions particulières ont eu lieu avec le sauvetage d'un loup dans l'arrière-pays et la capture de serpents venimeux.

Vous l'aurez compris, les journées sont bien remplies pour vos Sapeurs-Pompiers, je profite donc de cette occasion afin de tous les remercier et en particulier mes deux adjoints, les Lieutenants David Noblet et Yohann Chalabreysse, pour leur présence et leur travail tout au long de l'année afin de vous venir en aide et de vous protéger. Mes remerciements s'adressent également au Sergent Philippe Lefebvre pour son investissement en tant que Président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

Capitaine Stéphane Augier, Chef du Centre d'Incendie et de Secours du Bar sur Loup

24h à la caserne

7h00 : Prise de garde.

8h00 : Rassemblement, affectation des agents de garde sur les engins. Inventaires (permet de vérifier l'ensemble des véhicules et du matériel afin d'être certain que tout fonctionnera parfaitement en cas d'intervention). Nettoyage des véhicules. L'hygiène est une préoccupation constante en particulier concernant nos deux ambulances.

9h00 : Formation puis activités sportives.

12h00 : Repas en commun.

14h00 : Rassemblement.



14h05 : Travail dans les différents services permettant ainsi d'entretenir les véhicules, le matériel, le casernement et tout ce qui permet à la caserne de fonctionner le mieux possible.

17h00 : C'est l'heure du dégagé. Les agents peuvent refaire du sport, se détendre.

19h00 : L'équipe de garde de la nuit arrive à la caserne, prend en compte les différentes consignes et c'est parti pour une nuit de garde.

Bien sûr, cette journée aura été rythmée par trois départs en intervention de 90 minutes en moyenne pour chaque intervention et durant la nuit il y aura au moins encore une intervention qui aura duré environ 2 heures.

Le lendemain à 7h00, une nouvelle journée commence....

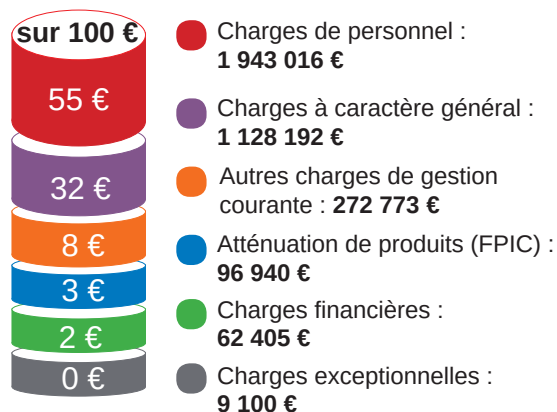


Les pythons font partie des espèces animales pour lesquels des interventions du Groupement de Sauvetage Animalier ont lieu.

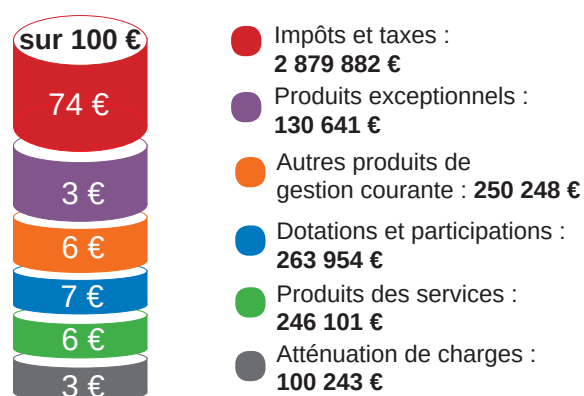


Finances

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement année 2018



Répartition des recettes réelles de fonctionnement année 2018



Ventilation des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre

Chapitre	2017	2018	Écart	%
011. Charges à caractère général	1 051 713 €	1 128 192 €	76 479 €	7 %
012. Charges de personnel	1 908 430 €	1 943 016 €	34 586 €	2 %
014. Atténuation de produits (FPIC)	86 451 €	96 940 €	10 489 €	+ 12 %
65. Autres charges de gestion courante	405 628 €	272 773 €	- 132 855 €	- 33 %
66. Charges financières	67 688 €	62 405 €	- 5 283 €	- 8 %
67. Charges exceptionnelles	26 427 €	9 100 €	- 17 327 €	NS
Total des dépenses réelles	3 546 337 €	3 512 425 €	- 33 912 €	- 1 %

Diminution des dépenses réelles de fonctionnement par rapport à 2017 : - 1 %
Le non-versement d'une participation au budget Eau et Assainissement a contribué à cette baisse.

↘ - 1 %

Dépenses réelles de Fonctionnement

Comparativement au budget précédent 2017/2018 :

Les dépenses réelles de fonctionnement ont connu une baisse de 1 % par rapport à 2017 et ce malgré une hausse de 3 postes, dûe principalement à :

- des dépenses exceptionnelles en frais d'études et travaux de reprises administratives.
- au recrutement d'un agent non-titulaire aux écoles et diverses augmentations (avancement d'échelons et de grades)
- à l'augmentation du F.P.I.C., (Fond de Péréquation Intercommunal et Communal passe de 4 532 € en 2012 à 96 940 € en 2018).

Ventilation des recettes réelles de fonctionnement par chapitre

Chapitre	2017	2018	Écart	%
013. Atténuation de charges	59 231 €	100 243 €	41 012 €	69 %
70. Produits des services	243 024 €	246 101 €	3 077 €	1 %
73. Impôts et taxes	2 919 175 €	2 879 882 €	- 39 293 €	- 1 %
74. Dotations et participations	248 612 €	263 954 €	15 342 €	- 6 %
75. Autres produits de gestion courante	272 735 €	250 248 €	- 22 487 €	- 8 %
76. Produits financiers	1 100 €	1 064 €	- 36 €	- 3 %
77. Produits exceptionnels	366 222 €	130 641 €	- 235 581 €	- 64 %
Total des recettes réelles	4 110 138 €	3 872 133 €	- 237 966 €	- 6 %

Baisse des recettes par rapport à 2017 : - 6 %

↘ - 6 %

Recettes réelles de Fonctionnement

Comparativement au budget précédent 2017/2018 :

La baisse des recettes s'établit à - 238 k€. Elle est principalement due à la baisse des produits exceptionnels et plus particulièrement sur le poste Produits de Cessions pour - 235 k€. La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement est passée de 59 k€ en 2017 à 34 k€ en 2018, soit une baisse de 25k€. La perte financière depuis 2012 s'élève à 1084 k€. La baisse de l'attribution de compensation versée par la C.A.S.A. est de 107 k€ pour 2018 : 1262 k€ versé en 2018 contre 1369 k€ en 2017. La perte globale pour 2018 s'élève à 141 k€. Quelques rentrées complémentaires exceptionnelles ont permis de rééquilibrer cette situation.

Réduction annuelle des contributions de l'État au budget communal :

une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
298 717 €	295 655 €	274 567 €	205 717 €	136 533 €	59 040 €	34 955 €	0 €

soit une perte de 1 084 552 € depuis 2012

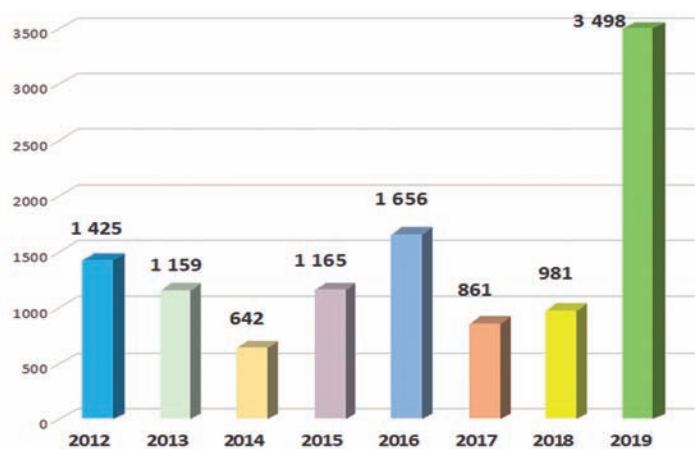
une hausse du Fond de péréquation intercommunal et communal de :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
- 4 562 €	- 14 273 €	- 26 838 €	- 38 466 €	- 60 729 €	- 86 451 €	- 96 940 €	- 95 100 €

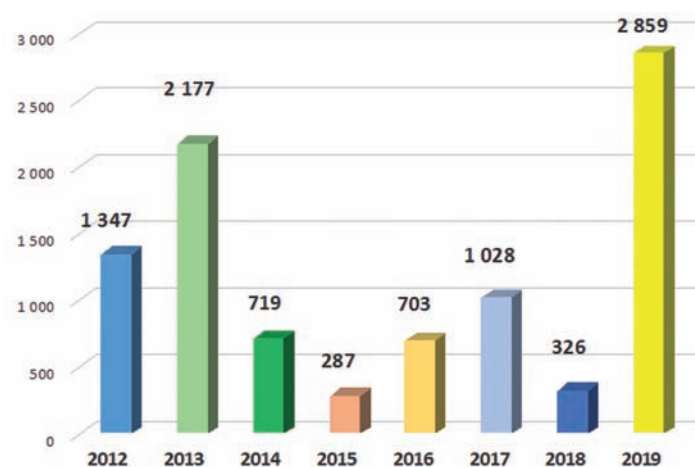
soit une perte de 423 359 € depuis 2012

soit une perte totale financière depuis 2012 de 1 507 911€

Évolution des Dépenses Réelles d'Investissement de 2012 à 2019 en K€



Évolution des Recettes Réelles d'Investissement de 2012 à 2019 en K€



Si l'année 2018 a été une année consacrée aux études, l'année 2019 a été marquée par des réalisations importantes en travaux d'investissement avec, en outre, la réalisation de la crèche et la réhabilitation de l'ancien hospice en maison des associations.

Concernant le budget principal 2019

Le total général des dépenses et des recettes (toutes sections confondues) s'équilibre à 10 233 987 € soit : 5 030 805 € en fonctionnement et 5 203 182 € en investissement

État Civil

Naissances



Lilou DEYS-BORDINO
16 février 2019



Lola GUERRAZZI
6 mars 2019



Cali LOURENÇO
30 mars 2019



Ella BOUHLEL
21 avril 2019



Léonie BOVA
28 avril 2019



Benjamin AZNAR-RIGAL
10 mai 2019



Milo BALLAIRE-GRIMALDI
24 juin 2019



Arthur FONTAINE
7 août 2019

Marius RIVZI	06/01/2019
Amaya DYAKONOFF	29/01/2019
Isabella HIGGINS	14/02/2019
Nia FAUR BABA	06/03/2019
Mathieu SÛE	02/04/2019
Maëlle PHILIPPON	06/05/2019
Valentin PEREZ BRAVO	14/06/2019
Jean ROUANET	20/06/2019
Valentin BURRI	02/07/2019
Jenna LAYOUNI	18/07/2019
Mérida MONTESINOS CARREIRA	26/07/2019
Timothée TARTAYRE	30/07/2019
Terence MARTIN	23/08/2019
Caesar CRIGNON	28/08/2019
Camélia NIVELLE	05/10/2019
Pablo MAGIAS LORIN	06/10/2019
Innes DUNNING	24/11/2019



Matheus HARTMANN
6 octobre 2019



Augustin GENTILI
20 novembre 2019

Mariages



Ilona QUAGLIATINI et Brian FLORINI
11 mai 2019



Julie TOULEMONDE et Adrien GLAS
8 juin 2019



Lily GILMORE et Timothy WELSH
7 décembre 2019

Stéphanie CANET et Luc ARMANT	26/01/2019
Céline BRETONNET et Ammar BELHAJ	23/02/2019
Sylvie LEFEBVRE et Éric PRUM	20/04/2019
Rose Marie KIIPUHIA et Nicolas NARANJO	13/07/2019
Sarah AJROUD et Walid LADHARI	19/10/2019
Émilie GINI et Ian DUNNING	07/11/2019

Décès

Lucien LEDUC	04/01/2019	Said AZZOUZ	28/07/2019
Marie-Alice ROLLIER épouse ALOJIAN	04/01/2019	Fabienne DUBOS épouse MAMOSER	03/08/2019
Marie-Thérèse DAMIANO	14/01/2019	Léone MALLET épouse TOUCAS	24/08/2019
René TOMATIS	16/01/2019	Nicolas IMBERT	05/09/2019
Sime PESA	28/01/2019	Gabrielle BOHLINGER épouse RAYMOND	24/09/2019
Colette BOUYGUE épouse BALIER	31/01/2019	Claudine GERVOIS épouse GARINO	26/09/2019
Fidalma CALDERINI	20/03/2019	Lisette FASSIO épouse ASCIONE	28/10/2019
Akila GUESSAD épouse SELLOUI	26/03/2019	François BENNARD	01/11/2019
Vincenzo COSTOSI	23/04/2019	Jeannine HUBERT épouse DRECOURT	24/11/2019
Josette PIASCO épouse OLIVERO	02/05/2019	Thierry HENRY	02/12/2019
Dominique BERTAU	24/05/2019	Christiane RENDA	11/12/2019
Anna CACACE épouse FAIVRE	07/06/2019	Claudie THIÉBAUT	12/12/2019
Roselyne CAVALIER épouse MURAOUR	08/06/2019	Alison PRIDEAUX	19/12/2019
Marius GABRIELLI	23/06/2019	Rosalía HA DELFA	24/12/2019
Rose BASTONERO épouse PARODI	15/07/2019		

Transcriptions Décès

Julia ROUQUIER épouse BATISTELLI	15/01/2019	Gilles FÉRAUD	14/08/2019
Eleonore MEREU épouse GOSSA	21/02/2019	Anne MAZOUÉ épouse CORNAC	23/08/2019
Jakub KURCZ	13/03/2019	Marinette GIORDANENGO épouse TAFINI	25/08/2019
Nadine HORNAIN épouse FORESTIER	14/03/2019	Alain PANTELEÏMONOFF	07/09/2019
Céline CIVATTE	19/03/2019	Paul GOMARD	08/09/2019
Célestine ARMANDO épouse MAES	27/03/2019	Adèle GALINSKI épouse BECK	23/09/2019
Marie SASSI épouse PANTELEÏMONOFF	07/04/2019	Jean Claude ROUDIERE	27/09/2019
Jacques GUILPAIN	13/04/2019	Andrée DESAEGHER épouse MAZURCZAK	27/10/2019
Yves QUILLERÉ	23/04/2019	Rosita DE LA CRUZ épouse DESLAGE	01/11/2019
Rolande TRONCIA épouse MAILLET	20/05/2019	Angiolina BRUZZI épouse POLITI	07/11/2019
Guy ARNOULD	16/06/2019	Mohamed BEN ABDALLAH	15/11/2019
Yvette LE PICHON épouse GENERO	19/06/2019	Mohamed SADOUNI	18/11/2019
Martine AIMONT épouse DESCOURS	08/07/2019	Lionel FOURMENT	30/11/2019
Gaétane CARACCI épouse LEDRU	25/07/2019	Eliane MAYNART épouse EUSTRATION	19/12/2019
Lucien COUIDAT	25/07/2019	Jean MARCUCCI	20/12/2019
		Vincent IAROPOLI	28/12/2019



Directeur de la Publication : Willy Galvaire
Rédaction et Infographie : Service Communication Mairie
Crédits photos : Service Communication Mairie
Imprimerie : Nis Photoffset - Distribution : Prospekto
Tirage à 1600 exemplaires
Publication gratuite- Janvier 2020